

L'intégration de la dimension environnementale dans les entreprises algériennes suite aux effets du libre-échange

**BRAINIS Abdelkader
KEBIR Hadia
Université de Mostaganem**

Résumé :

De nombreux environnementalistes critiquent la libéralisation du commerce. Selon ces derniers, le libre-échange est responsable de nombreux aspects de la dégradation de l'environnement et de l'incapacité des décideurs à le protéger. Cette critique ne peut laisser indifférents ceux qui se soucient de l'environnement et qui croient en un ordre commercial mondial libéral. Cet article tente de démontrer que, bien qu'il y ait, en effet, une relation entre le commerce et l'environnement, ce qui ne se limite plus au seul problème de la compatibilité entre libéralisation des échanges et protection de l'environnement, la thématique du développement soutenable a ouvert un nouveau champ de concurrence des politiques commerciales, en particulier sur le statut du libre-échange et du commerce administré, sûr et équitable.

المَلَخَص :

ينتقد العديد من علماء البيئة فكرة تحرير التجارة و فينظرون ان التجارة الحرة هي المسؤولة عن جوانب كثيرة من التدهور البيئي وعدم قدرة صانعي السياسات حماية البيئة. صحيح ان هذا النقد لا يمكن أن يترك بلا مبالاة بالنسبة للذين يهتمون بالبيئة، ويؤمنون بنظام التجارة العالمية الليبرالي.

يحاول هذا المقال أن يثبت أنه على الرغم من وجود في الواقع علاقة بين التجارة والبيئة ولم يعد يقتصر الأمر على مشكلة التوافق بين تحرير التجارة وحماية البيئة. حيث قد فتح موضوع التنمية المستدامة حقل جديد من السياسات التجارية التنافسية، ولا سيما فيما يتعلق بحالة التجارة الحرة والتجارة المدارة، أمانة ونزاهة.

Introduction :

L'effet du commerce international sur l'environnement est presque toujours controversé. Ceux

qui soutiennent la protection de l'environnement s'opposent au libre-échange. Les partisans

soulignent les avantages du commerce, prétendent exagérer les dommages environnementaux et regrettent l'ignorance des bénéfices par les électeurs.

D'un point de vue extérieur, il peut sembler parfois que des économistes et des partisans du libre-échange souscrivent sans réserve à l'idée que le commerce est toujours en harmonie avec l'environnement. Une telle perspective serait fondamentalement fautive, cependant, il existe un consensus entre les économistes, sur le fait que la libéralisation du commerce pourrait nuire à l'environnement.

Si l'environnement n'est pas géré de manière optimale et si les externalités ne sont pas internalisées, alors le libre-échange peut rendre le système déjà inefficace.

Dans ces circonstances, la libéralisation du commerce peut être comme une brise fraîche sur une maison qui est déjà sur feu. Qui plus est, si une économie de libéralisation de son régime commercial souffre de distorsions, l'augmentation du commerce peut très bien nuire au bien-être général du pays. La mise en place d'un système de management environnemental permet-elle d'améliorer la performance environnementale d'une entreprise ?

La littérature économique du commerce et de l'environnement, nous permet d'étudier les aspects de l'économie politique des relations entre le commerce international et l'environnement. Cette littérature est diverse dans les modèles et les méthodes. Notre objectif est de synthétiser ces idées autant que possible.

Ainsi, notre étude se divise en trois parties principales.

D'abord, nous développons et décrivons un cadre sur le lien entre le commerce et l'environnement, notre cadre est aussi parcimonieux et général que possible. En utilisant ce cadre, nous nous demandons : quel est l'impact du libre-échange sur la protection de l'environnement ?

En second lieu, nous évaluerons les arguments relatifs à l'interaction entre les politiques commerciales et environnementales, l'utilisation de la politique de l'environnement comme protectionnisme déguisé, et l'impact du commerce international sur la propension à faire du lobbying.

Enfin, nous aborderons l'implantation d'un SME (Système de Management Environnemental) dans l'entreprise algérienne et nous nous arrêterons sur la façon dont les intérêts et les préférences en matière de politique environnementale et la façon dont le commerce international pourrait avoir un impact.

1. Les liens entre commerce international et environnement

« Le besoin d'assurer un étayage mutuel entre les politiques commerciale et environnementale s'impose aujourd'hui plus que jamais. Cependant, on ne peut réaliser une véritable intégration de ces politiques sans un dialogue constructif fondé sur une conscience plus aiguë et une compréhension bien plus fine des interactions complexes entre le commerce et notre environnement. »

M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif du PNUE

En effet, Ces tendances, à savoir les rapports entre le commerce international et l'environnement ne peuvent être considérées isolément, elles sont au contraire intrinsèquement et fondamentalement liées. Une grande partie des dommages écologiques est attribuable à l'intensification de l'activité économique mondiale. La part du commerce international ne cesse de croître, de sorte qu'il joue, de plus en plus, le rôle de moteur de transformation de l'environnement. La mondialisation économique se poursuivant et le caractère planétaire de nombreux problèmes environnementaux devenant évident, il ne peut manquer de se produire des frictions entre les systèmes juridiques multilatéraux régissant les deux sphères.

Le présent article a pour but d'éclairer l'interaction de ces tendances générales, c'est-à-dire les rapports entre le commerce international et l'environnement. Deux vérités fondamentales sur ces rapports devraient ainsi s'imposer :

- Les liens entre commerce et environnement sont à la fois multiples, complexes et importants.

• La libéralisation des échanges ne joue en soi pas nécessairement pour ou contre l'environnement. Ses effets concrets sur celui-ci dépendent de la mesure où les objectifs du commerce et de la protection de l'environnement peuvent devenir complémentaires et s'étayer mutuellement. Des résultats positifs exigent que soient mises en place des politiques appropriées en faveur du commerce et de l'environnement.

Au fond, le commerce et l'environnement sont liés parce que toute activité économique est générée par un milieu particulier. C'est de celui-ci que proviennent tous les intrants de base (métaux et minéraux, forêts, ressources halieutiques, etc.), ainsi que l'énergie nécessaire pour les transformer. C'est aussi l'environnement qui accueille les déchets de l'activité économique. Les préoccupations environnementales influent en retour sur le commerce, dans la mesure où les exportateurs doivent satisfaire à la demande de produits plus écologiques.¹

Nulle part le débat entre les communautés du commerce et de l'environnement a été plus controversé que dans le domaine de l'environnement. Le régime commercial est largement hiérarchique et guidé par des règles communes. Il y a donc beaucoup de points communs entre l'OMC² et l'ALENA³, par exemple. Les régimes environnementaux, d'autre part, ont été conçus pour répondre à la complexité des systèmes naturels. Par conséquent, le protocole sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone a peu de commune avec la convention sur la biodiversité.

La question du commerce et de l'environnement « a acquis un caractère souvent conflictuel, car chacun voit dans l'autre régime une menace potentielle à ses efforts de consolidation de son propre régime ». Trois approches différentes s'opposent dans ce débat, celle du commerce, celle de l'environnement et celle du développement.

Le point de vue du développement, quant à lui, insiste sur le fait que les régimes commerciaux et environnementaux défavorisent les pays en développement. La situation précaire de plusieurs d'entre eux les forcerait à surexploiter leurs ressources afin de pouvoir répondre aux exigences de leurs créanciers. Certains en sont d'ailleurs venus à considérer les normes internationales sur l'environnement comme un

protectionnisme déguisé limitant l'accès aux marchés des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).⁴

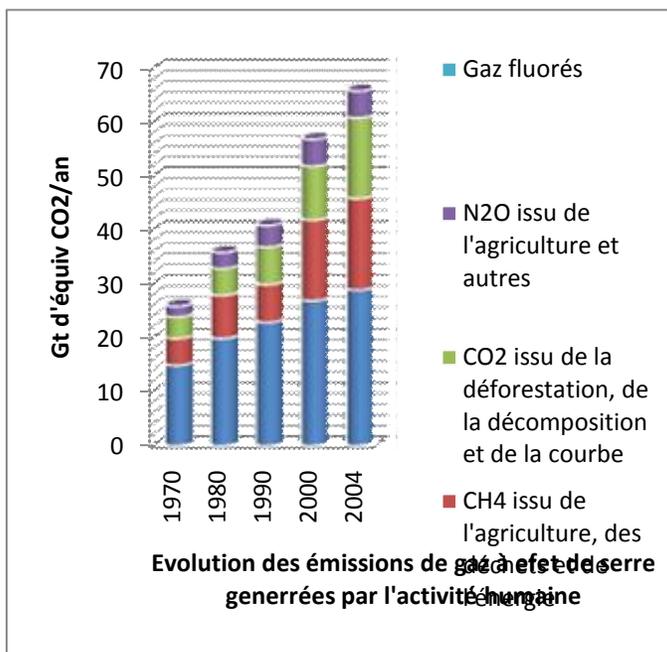
a. Quel impact la mondialisation a-t-elle sur l'environnement ?⁵

La mondialisation a contribué à accentuer les dommages environnementaux majeurs que nous connaissons aujourd'hui. Cette responsabilité est avant tout indirecte. Certaines mesures politiques nationales, régionales et internationales, ont permis d'atténuer les effets néfastes de la mondialisation sur l'environnement. Certaines solutions peuvent aussi provenir des mécanismes de la mondialisation elle-même. Les régulations et les incitations politiques n'en restent pas moins fondamentales. Elles sont encore très insuffisantes face à l'ampleur et à l'urgence des défis à relever.

Le réchauffement climatique n'est pas le seul problème environnemental. Pollution, épuisement des ressources, extinction d'espèces... L'industrie, la consommation de masse, les besoins énergétiques accrus d'une population mondiale croissante, sont en partie à l'origine de ces dégâts environnementaux. La mondialisation est allée de pair avec ces évolutions, et les a parfois accentuées.

La mondialisation, en partie synonyme de floraison du commerce international, a permis de produire des biens matériels, de les échanger et de les consommer à des volumes et à des rythmes que l'humanité n'avait jamais connus. Cela a accentué l'empreinte écologique des activités humaines à travers le monde. Si l'impact de la mondialisation sur l'environnement reste difficile à évaluer avec précision, il n'en est pas moins évident dans certains domaines.⁶

Graphe n 01 : L'évolution du climat



Source : Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse. Contributions des groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC, Genève, Suisse.

Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 60 % en 35 ans. La déforestation et la combustion d'énergies fossiles en sont les principaux responsables.⁷

La mondialisation est responsable de certains dommages environnementaux. Mais, on l'a dit, elle l'est de manière indirecte. Comme dans les autres domaines – développement, emploi et finance – elle a surtout un effet d'amplificateur : elle accentue les problèmes comme les bienfaits. La mondialisation peut aussi contribuer à atténuer et à prévenir les dégâts environnementaux. Ainsi, par exemple, les échanges internationaux peuvent aider à diffuser largement les solutions environnementales les plus pointues. C'est notamment le cas en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

La mondialisation du commerce et de la recherche s'applique aussi aux technologies vertes. L'industrie, la circulation mondiale des capitaux, la mondialisation de la recherche et de l'innovation, sont des moyens de favoriser la diffusion des sources de « croissance verte ». Ils peuvent être des instruments particulièrement efficaces de lutte contre la pollution et le changement climatique à l'échelle mondiale.⁸

Le libre-échange est-il utile ou nuisible à l'environnement ?⁹

Bien que la liste de griefs contre le libre-échange soit longue et variée, tout le monde s'entend pour dire que les modes d'élaboration des politiques commerciales ont toujours été opaques, contraires au principe de la participation et, dans une certaine mesure, antidémocratiques. Parmi les pancartes et les banderoles de nombreux manifestants anti-mondialisation, on peut lire très souvent ceci : « Voici de quoi a l'air la démocratie ! » L'apparent décalage entre la libéralisation des marchés et certains éléments de la société civile remet en question la théorie selon laquelle la prospérité économique, la protection de l'environnement et la démocratie sont indissociables. De fait, les économistes affirment généralement que ces trois éléments sont complémentaires, en ce sens que la croissance économique est favorable aux institutions démocratiques et aux initiatives connexes.

Dans le cadre du débat engagé depuis longtemps sur les liens entre la croissance économique et la progression des acquis sociaux, une question à la fois nouvelle et litigieuse est apparue : il s'agit des répercussions nettes du libre-échange sur l'environnement. Au cours des dix dernières années, certains participants au débat sur les liens entre l'environnement et le commerce ont affirmé que l'intensification des échanges commerciaux nuisait à la qualité de l'environnement en raison des effets d'échelle, tandis que d'autres prétendaient que le libre-échange permettait aux pays de régler leurs problèmes environnementaux. C'est cette deuxième théorie qu'ont adoptée les défenseurs du commerce, qui s'appuient sur la théorie économique et sur les résultats de certaines études empiriques. Selon eux, la prospérité économique — en partie stimulée par le libre-échange — permet à un pays de générer les revenus dont il a besoin pour mettre en place une réglementation environnementale stricte. En outre, l'augmentation du revenu par habitant encourage un nombre de

personnes beaucoup plus élevé à exiger un environnement de qualité supérieure.

2. L'interaction entre les politiques commerciales et environnementales

L'une des préoccupations est que la réglementation environnementale discrimine injustement les entreprises nationales quand elles sont en concurrence avec des entreprises dans un pays qui a des normes environnementales inférieures. Comme une conséquence, l'introduction de contrôles environnementaux est une distorsion qui existait auparavant. Ainsi, en supposant que la qualité de l'environnement n'était pas socialement optimale avant la mise en place de protections, et les difficultés rencontrées pour essayer une qualité optimale de la qualité de l'environnement.

Comment la politique environnementale affecte-t-elle le commerce ? Formellement, la politique à laquelle nous faisons référence ne contrôle que la pollution. Plus généralement, la politique environnementale inclurait également des politiques visant à conserver ou à ressources les idées que nous mettons en lumière sont assez générales pour englober d'autres. Avant de continuer, nous classons les politiques de lutte contre la pollution telles que les taxes, les quotas, les permis négociables, les normes ou la réglementation du commandement et du contrôle en deux types. Le première type, que nous qualifierons de neutre à l'importation, affecte le coût de la production nationale, mais laisse le prix des importations inchangé. Ces politiques ciblent généralement un apport particulier, ou étape du processus de production. Par exemple, les taxes sur les émissions, les programmes de plafonnement et d'échange, d'intensité des émissions, ou les mandats d'énergie renouvelable imposent des coûts à la production, mais n'imposent pas de coûts aux producteurs étrangers du reste du monde qui mènent l'exportation vers le marché intérieur. Le deuxième type de politique environnementale, que nous appellerons le prix à l'importation augmentant, influe sur le coût de la production nationale et des importations. Celles-ci sont le produit vendu, et non le processus de production.

a. Quels sont les éléments englobés par la RSE¹⁰?

La gestion de l'environnement a considérablement augmenté en complexité au cours des dernières décennies. De nombreux aspects politiques ont des racines qui remontent loin. L'aménagement du territoire est une nécessité dans des conditions urbaines restreintes et où les terres publiques sont rares.

Le conseil mondial des affaires sur le développement durable (WBCSD) décrit la RSE comme étant la contribution de l'entreprise au développement économique durable. Les engagements qui y sont reliés sont fort diversifiés :

- Gouvernance et éthique de l'entreprise
- Santé et sécurité
- Gestion de l'environnement
- Droits de la personne
- Gestion des ressources humaines
- Participation, développement et investissement communautaire
- Implication et respect des autochtones
- Mécénat d'entreprise et bénévolat des employés
- Satisfaction de la clientèle et respect des principes de concurrence loyale
- Mesures anticorruption
- Reddition des comptes, transparence et production de rapports de rendement
- Relations avec les fournisseurs, tant pour les chaînes d'approvisionnement¹¹

3. L'implantation d'un SME (Système de Management Environnemental) dans l'entreprise

Si la libéralisation du commerce peut conduire à une dégradation accrue de l'environnement, alors la première chose importante est d'être conscient de ce genre d'impact sur la dégradation qui est causée par ces facteurs.

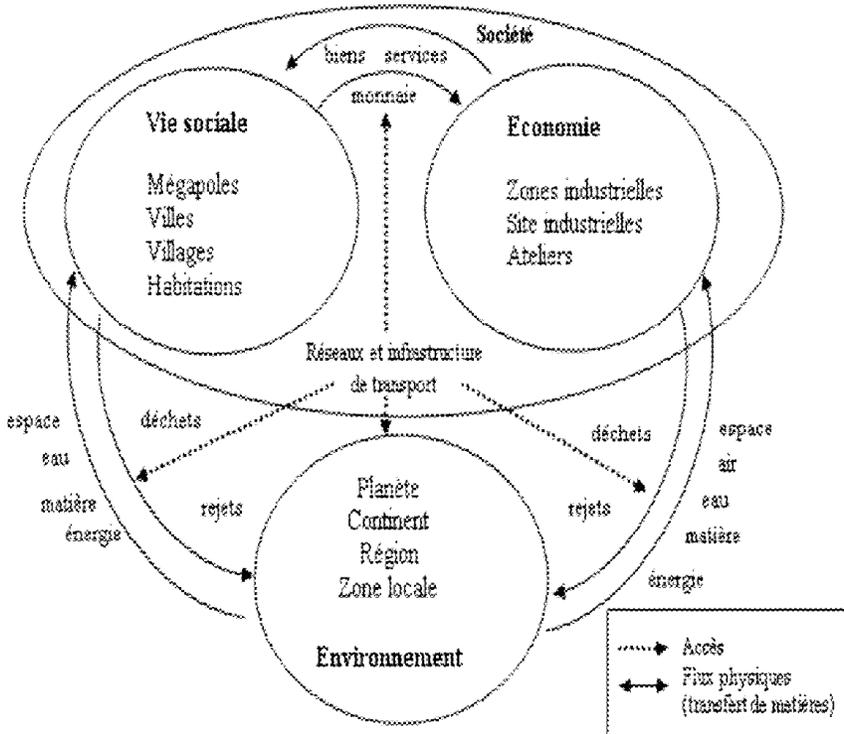
**a. Représentation du système société-environnement dans les
b. trois sphères : vie sociale, économie et environnement¹²**

On peut représenter la société comme la réunion de deux sous-ensembles couvrant des champs d'activités distincts. L'un est représentatif de l'activité de production des entreprises (à travers le terme "entreprise", nous considérons les organes de la société qui permettent la production de biens et de services monnayables). C'est la sphère "économie", dans laquelle sont présents des éléments producteurs. Ces éléments producteurs peuvent être définis à différents niveaux selon l'échelle considérée :

- niveau de l'individu : travailleurs, artisans, chefs d'entreprises...
- niveau du groupement d'individus : ateliers d'artisans, entreprises,
- niveau du regroupement d'entreprises : multinationales, coopératives, associations d'entreprises...

L'autre sous-ensemble est représentatif de l'activité quotidienne civile de l'ensemble des citoyens (vie sociale, consommation). C'est la sphère que nous nommerons "vie sociale", composée d'éléments ayant une activité non productive (au sens économique du terme)... On peut de la même façon définir les éléments selon plusieurs niveaux :

- niveau de l'individu : citoyens, familles,
- niveau du groupe d'individus : associations de consommateurs, associations de riverains,
- niveau du regroupement d'individus et/ou d'associations : collectivités locales, communautés urbaines...

Figure 01 : Les éléments physiques des trois sphères

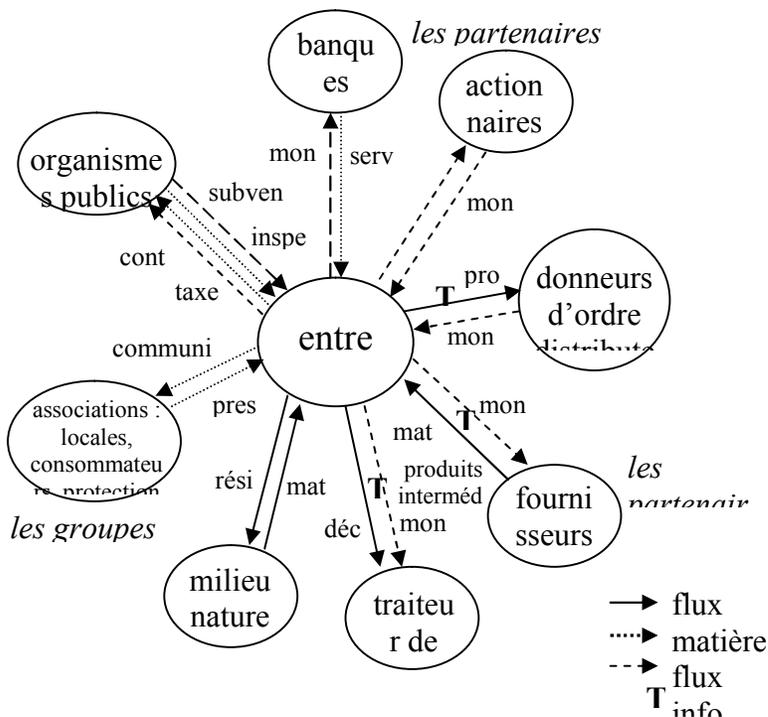
Source : Conférence INRIA, développement et information, Universit2 de Strasbourg, 1997

b.Objectifs de l'entreprise et enjeux environnementaux

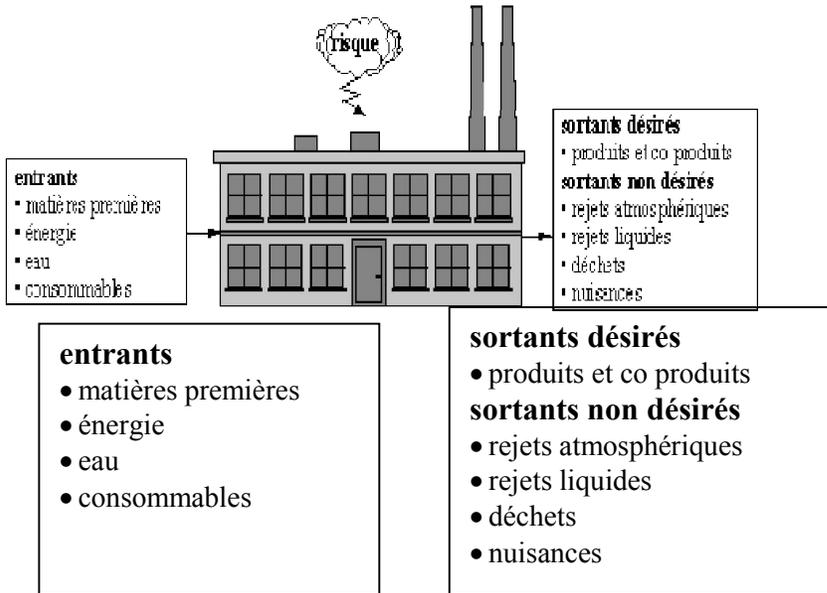
La politique environnementale industrielle est une composante majeure qui s'inscrit dans les objectifs de la Stratégie Nationale Environnementale (SNE). Celle-ci repose sur les grands axes suivants

- l'intégration des systèmes de management environnemental performant;
- l'instauration des Arrêtés d'Autorisation d'Exploitation;
- la signature et la mise en œuvre des contrats de performance environnementale;
- la mise en place d'une fiscalité environnementale;
- l'élaboration du cadastre national des risques technologiques.¹³

Figure 02: Systèmes en relation avec l'entreprise



Source : BURLAT, P, « Contribution à l'évaluation économique des organisations productives : vers une modélisation de l'entreprise compétente », France, 2006

Figure 03: Le site industriel : approche procédée

Source : Marc MAGAIN, *ISO 14000, EMAS, les PME ont-elles le choix ?*, L'éco manager, octobre 2006, n°27, p09

En Algérie, à l'instar des autres pays du monde, la production des déchets ne fait qu'augmenter. La croissance démographique, l'urbanisation de plus en plus forte et les transformations socio-économiques que connaît le pays depuis notamment ces dernières années ont été accompagnées par des changements notables au niveau des quantités et de la qualité des déchets produits.

En matière de classification et définitions des différentes catégories des déchets, ces derniers seront *répartit* les en trois catégories :

1. Les déchets ménagers et assimilés ;
2. Les déchets spéciaux y compris les déchets spéciaux dangereux ;
3. Les déchets encombrants.¹⁴

c. Déchets dangereux et déchets industriels¹⁵

La production globale des déchets industriels (y compris les déchets industriels banals) est évaluée à 2 547 000 tonnes/an avec une quantité en stock de 4 483 500 tonnes. Les déchets spéciaux générés sont de l'ordre de 325 100 T/an. Les quantités de déchets stockés en attente d'une solution d'élimination sont de l'ordre de 2 008 500 tonnes.

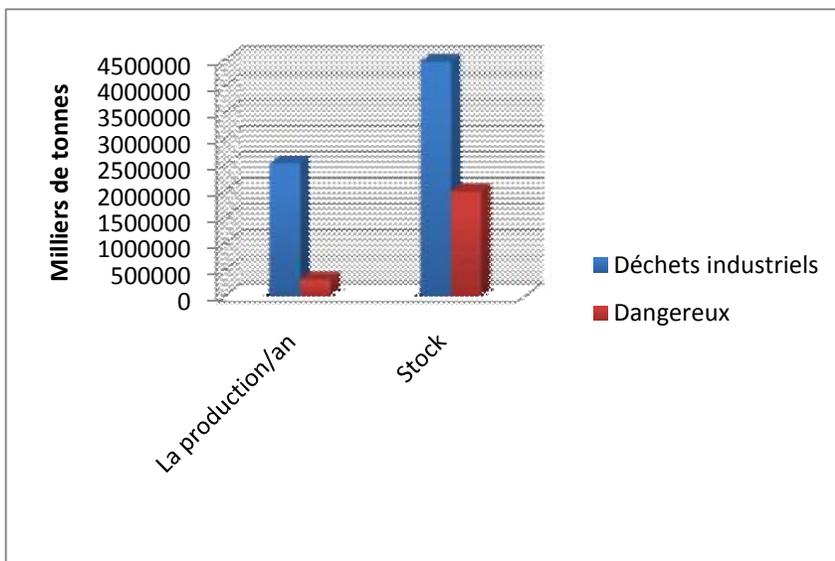
Tableau n°01 : Production et stock des déchets industriels et dangereux / Unité : Tonne

	La production / an	Stock
Déchets industriels (y compris les déchets industriels banals et inertes)	2 547 000	4 483 500
Déchets dangereux	325 100	2 008 500

Source : MATE (cadastre national des déchets spéciaux élaboré en 2007).

S'agissant des déchets de soins, une estimation de l'Agence Nationale des Déchets (AND), a évalué la production de déchets d'activité de soins à risques infectieux à environ 37 000 tonnes.

Graphe n°02 : Déchets dangereux et déchets industriels



Conclusion :

Le commerce international influence l'échelle, la composition et la technique de production de l'industrie nationale. Il a une incidence sur l'économie et a également des répercussions sur la propension à former des lobbies, En raison de lacunes dans la littérature, notre étude a porté principalement sur le rôle de la libéralisation du commerce international et son impact sur l'environnement. Cependant, nous avons sciemment ignorés débats autour du commerce international et de l'environnement et les questions morales soulevées par le commerce international des déchets toxiques, et la dégradation des ressources naturelles, les autres coûts sociaux et les espèces menacées.

En effet, La littérature économique politique n'a pas consacré beaucoup d'espace à ces questions et nous espérons que cela va changer bientôt.

Cet article examine le rôle de la libéralisation du commerce international justifiée en raison de la nature des externalités et associée à l'utilisation de l'environnement. Lorsque la divergence entre l'utilisation de l'environnement ignoré, et les activités polluantes reçoit une subvention, les règlements environnementaux peuvent changer cela, et améliorer le bien-être en supprimant cette subvention et que la quantité optimale de la protection de l'environnement peut toutefois être différent considérablement d'un pays à l'autre.

Pour conclure, nous faisons remarquer que la dimension environnementale en Algérie n'est pas le fait d'outils de modélisation, la non-modélisation du phénomène environnemental a pour origine l'inexistence d'une base de données.

Ce résultat ne place pas la problématique environnementale au cœur des processus industriels (production-fabrication), mais plutôt au périphérique de ce dernier.

Bibliographie :

- ¹Guide de l'environnement et du commerce. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Institut international du développement durable. 2001. P 02.
- ² L'Organisation mondiale du commerce est une organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce international entre les pays.
- ³L'Accord de libre-échange nord-américain, connu sous l'acronyme ALÉNA (en anglais, North American Free Trade Agreement, NAFTA)
- ⁴Jean-Frédéric Morin, Karel Mayrand, Marc Paquin « Le commerce international et l'environnement: un état de la question » Montréal, Mars 2003. P03
- ⁵Huwart, Jean-Yves et Loïc Verdier, « Quel impact la mondialisation a-t-elle sur l'environnement ? », dans *La mondialisation économique : Origines et conséquences*, Éditions OCDE, 2012, p 124
- ⁶Huwart, Jean-Yves et Loïc Verdier, Opcit, p 126
- ⁷Huwart, Jean-Yves et Loïc Verdier, Opcit, p 125
- ⁸ Huwart, Jean-Yves et Loïc Verdier, Opcit, p 135
- ⁹Les effets environnementaux du libre-échange –Documents de recherche présentés à l'occasion du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, CCE, 2002
- ¹⁰**RSE** : La responsabilité sociétale des entreprises est aussi dénommée, selon les auteurs et le contenu qui lui est donné, responsabilité sociale.
- ¹¹Guide de gestion environnementale pour l'entreprise.. Ressources Entreprises 2008. P 08.
- ¹²Marion P. « *Contribution à la méthodologie d'intégration de l'environnement dans les PME-PMI* » Lyon, 1988, p20.
- ¹³ Axes stratégiques de la politique environnementale industrielle.
<http://www.mree.gov.dz>
- ¹⁴Collections Statistiques N° 177/2013 . Série C : Statistiques Régionales et Cartographie, P66
- ¹⁵Collections Statistiques N° 177/2013 . Opcit, P 70